



Bulletin d'adhésion

Bien vivre à Vernouillet, 11 impasse Decaris 78540 Vernouillet, est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, n° W783004077, ayant pour objet **la sauvegarde du patrimoine architectural, urbain et paysager de Vernouillet, ainsi que la protection de la qualité de la vie et de l'environnement de ses habitants.** Nous sommes pour une urbanisation douce et un développement économique local. Nous travaillons avec les associations de notre territoire dont le collectif NOPIVALS, NOn aux Projets Inutiles en VAL de Seine, ainsi qu'avec les services de l'ETAT.

Les principaux dossiers :

- la lutte contre la voie de contournement de la RD 154.
- la pollution de l'air dans la vallée de la Seine.
- les recours en appel au tribunal administratif contre les permis de construire du projet de centre commercial sur le terrain pollué d'Eternit.
- le recours administratif concernant la nouvelle école de Terres Rouges.

Venez nous rejoindre !

Jean-Pierre Grenier, Président.

06.76.00.56.95



- Adhérent : 15 € de cotisation par an.
 Adhérent bienfaiteur : 30 € de cotisation par an.

Bulletin individuel d'adhésion.

Par Chèque **Ordre** : Bien vivre à Vernouillet. **En espèces**

A déposer ou à envoyer chez Jean-Pierre Grenier, 11 impasse Decaris,
ou chez Claire Surgis, 17 bis Aristide Briand, 78540 Vernouillet.

Votre Nom : **Prénom** :
Adresse : **Code postal** : **Ville** :
Téléphone : **E-mail** :

J'accepte les statuts de l'association (à consulter sur www.bien-vivre-a-vernouillet.org)

Date et signature :